



MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD - RAPPORT DU CONSEIL 2017

Aux contribuables de la municipalité de Litchfield : Nous profitons de cette occasion pour vous faire la mise à jour des défis et des réalisations de 2016 et de nos objectifs et attentes pour 2017.

FINANCE

Le budget municipal a été adopté le 14 décembre 2016. Nous sommes heureux d'annoncer que le taux d'imposition pour 2017 **demeure le même, soit à 0,87 \$ par 100 \$ d'évaluation** ainsi que pour la gestion des déchets à 100 \$ l'unité. À partir du surplus accumulé de 621 073 \$, nous avons injecté 185 637 \$ dans le budget 2017, ce qui permet de maintenir le taux d'imposition pour une 3^e année consécutive en plus d'ajouter des fonds aux frais de fonctionnement du budget. Le total prévu du surplus accumulé au 31 décembre 2016 est de 435 436 \$.

ÉQUIPEMENT

Le conseil a autorisé l'achat d'une nouvelle camionnette. Le camion actuel est un 1998 et doit être remplacé dès que possible. Cette dépense sera absorbée par l'injection budgétaire du surplus accumulé.

SÉCURITÉ

Le service d'incendie de Campbell's Bay / Litchfield a acheté un nouveau camion-citerne pour remplacer le camion 1979 actuel. Le coût du nouveau camion d'incendie est de 380 546,64 \$ et il sera financé sur une période de 5 ans. La part de Litchfield pour 2017 est incluse dans l'injection budgétaire à partir du surplus accumulé. Le nouveau plan de sécurité contre les incendies a été approuvé et sera en vigueur pour les 5 prochaines années. Le Conseil a assuré que la municipalité et le service d'incendie respectent les règlements et poursuivent leurs efforts pour améliorer les services d'incendie pour les contribuables. La sécurité de nos contribuables demeure toujours de la plus haute importance. Sous pli, vous trouverez également un formulaire d'auto-inspection pour détecteurs de fumée pour votre résidence. Si vous souhaitez que le chef pompier fasse une inspection, veuillez communiquer avec lui au 819-648-5642 pour fixer un rendez-vous, ou effectuer l'auto-inspection et transmettre le formulaire complété à la municipalité.

ROUTES

En 2016, un surfacage majeur a été effectué sur les chemins Bank et Lawless Lake ainsi que des travaux d'entretien sur d'autres routes. Un total de 57 273 \$ a été consacré au gravier. Ce montant comprend 20 000 \$ provenant d'une subvention du gouvernement provincial, que nous demandons une fois de plus pour aider au surfacage pour 2017. Nous continuons également à travailler avec le ministère des Transports vers un consensus sur un plan acceptable et sécuritaire pour la restructuration de l'entrée/sortie du chemin Laforet et de la route 148; le tout axé sur une subvention possible de 80% à 90% du gouvernement provincial pour couvrir les coûts de la sortie restructurée.

AMÉNAGEMENT URBAIN

Le règlement 2017-023 concernant le brossage et l'entretien des bords de routes et des emprises a été adopté le 9 janvier 2017. Le but de ce règlement est de faire en sorte que la municipalité continue l'entretien des dits bords de routes et emprises. Les contribuables usagers de ces bords de routes et emprises peuvent les entretenir conformément aux dispositions du règlement. Veuillez noter qu'il est interdit de permettre les arbres ou la végétation de la propriété privée d'empêcher, d'obstruer, d'encombrer, ou d'empiéter sur une voie publique ou un espace public. En cas d'obstruction, d'encombrement ou d'empiètement, le règlement 2017-023 veille à ce que la municipalité puisse exercer son droit de procéder à l'entretien sans autre avis. Par conséquent, le présent message est un avis formel préventif à tout locateur ou occupant concerné.

HALTE MUNICIPALE (située sur la route 148)

En 2016, des réparations supplémentaires ont été effectuées dans les toilettes intérieures et les cabanes de pique-nique de la halte municipale. La municipalité s'est associée au comité des loisirs de Litchfield pour le projet d'aire de jeux d'eau « Splash Pad » qui sera réalisé à halte. Le partenariat comprenait la municipalité qui payait la « trousse » initiale et un engagement formel de la part du Comité des loisirs de Litchfield pour fournir les matériaux supplémentaires et tout le travail requis pour installer l'aire de jeux d'eau. Le Comité des loisirs de Litchfield planifiera des activités de collecte de fonds au cours des prochains mois et nous vous invitons tous et toutes à appuyer ces événements afin d'amasser les fonds pour les matériaux supplémentaires requis pour terminer l'installation de l'aire de jeux d'eau. La municipalité et le Comité des loisirs de Litchfield prévoient d'aller de l'avant avec des améliorations et des ajouts afin de donner un sentiment de communauté aux contribuables.

ANNIVERSAIRES MARQUANTS

La municipalité continue à présenter une plaque de reconnaissance aux contribuables qui célèbrent leur 80^e anniversaire. Ne voulant pas manquer un tel jalon, la municipalité souhaite que les contribuables, familles ou amis puissent nous souligner de tels événements marquants.

CONSEILLER KEN O'LEARY

Nous tenons à exprimer nos plus sincères condoléances à la famille au moment du décès du conseiller Ken O'Leary. Depuis le 4 novembre 2001, Ken fait partie intégrante du Conseil municipal de Litchfield. Il nous manquera pour sa sincérité, son équité, son expérience et la richesse de ses connaissances. Ken était dévoué et a été d'une influence fondamentale pour tous ceux qui ont eu l'honneur de le connaître et, il a bien joué son rôle de conseiller jusqu'à ses derniers jours.

CONTACTEZ-NOUS

Le bureau est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h. Contactez-nous au 819-648-5511, télécopie au 819-648-5575, ou par courriel à litchfield@mrcpontiac.qc.ca, ou transmettez une demande écrite au 1362 rte148, Campbell's Bay, Québec J0X 1K0. Renseignements disponibles 24/7 au site web municipal www.litchfield-qc.ca.

De la part du conseil municipal, je tiens à vous remercier pour votre appui continu!

La mairesse, Colleen Larivière